

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE TAUX DE CROISSANCE—LES PRÉVISIONS ET L'EFFET SUR L'INFLATION—LES MESURES ENVISAGÉES POUR L'ABANDON DE LA RÉGLEMENTATION ET POUR LA PÉRIODE ULTÉRIEURE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Maintenant que le ministre a eu le temps d'étudier les prévisions économiques pour 1977 du Conference Board et de l'OCDE, selon lesquelles les taux de croissance économique réelle du Canada serait de 3 à 3.5 p. 100, soit une baisse de plus de 30 p. 100 par rapport à celui de l'an dernier, qui n'était pas élevé peut-il dire à la Chambre s'il est d'accord avec ces prévisions? Sinon, quelles sont ses propres prévisions de croissance réelle pour 1977?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, naturellement, nous tenons compte des prévisions de ce genre ainsi que d'autres données. Pour ma part, je ferai au nom du gouvernement une déclaration à ce sujet dans mon exposé budgétaire.

M. Stevens: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme certaines sociétés spécialisées dans les prévisions et jouissant d'une excellente réputation telles que le Conference Board et la Wood Gundy prévoient que l'économie poursuivra lentement sa croissance jusqu'en 1978, le ministre peut-il dire à la Chambre si la stratégie qu'il a adoptée pour juguler l'inflation prévoit une politique de croissance lente, ayant pour effet d'entraîner une hausse du chômage, étant donné que le document de travail intitulé «La voie à suivre» soutient que la croissance proprement dite peut être un facteur inflationniste?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a fait connaître sa politique en de nombreuses occasions; il s'efforce de résoudre le problème de l'inflation qui mine l'économie canadienne depuis quelques années tout en réussissant à maintenir les niveaux de croissance nécessaires pour répondre aux aspirations des Canadiens. J'aurai bien sûr l'occasion de donner plus de détails sur ces indicateurs au moment du discours du budget.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une dernière question supplémentaire au ministre des Finances. Puisqu'il a parlé hors de la Chambre de certains mécanismes administratifs qui pourraient être mis en place lorsque l'économie serait soustraite aux contrôles, le ministre peut-il nous dire ce que sont ces mécanismes? Envisage-t-il en particulier de créer un mécanisme de surveillance des prix pour la période suivant la réglementation et propose-t-il de charger une conférence consultative nationale d'établir la politique à adopter après la période des contrôles?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je me suis entretenu avec des représentants du secteur privé d'un bout à l'autre du Canada au sujet de la suppression des contrôles et

Questions orales

de la période consécutive aux contrôles. Je compte également m'entretenir la semaine prochaine avec l'exécutif du Congrès du Travail du Canada et les dirigeants des gouvernements provinciaux pour discuter des possibilités de relâcher les contrôles et les perspectives de la période consécutive aux contrôles.

* * *

L'INDUSTRIE

LA DATE DE LA PRÉSENTATION DE STIMULANTS À LA PRODUCTIVITÉ

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme le premier ministre m'assure constamment depuis deux ans que le gouvernement présentera «sous peu» un programme de stimulants de la productivité qui seraient directement proportionnels à la hausse de la productivité, afin de pouvoir faire baisser les coûts et les prix de vente, accroître le volume de production et créer plus d'emplois, le ministre peut-il dire maintenant à la Chambre quand un programme de ce genre sera annoncé?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Bientôt, monsieur le président.

[Traduction]

M. Hees: Monsieur l'Orateur, comme la réponse du ministre n'est pas plus valable ni plus sensée que les réponses du premier ministre depuis deux ans, je voudrais lui poser la question suivante: Ne souffre-t-il pas de maux de tête à pratiquer la politique de l'autruche si assidûment?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LA VENTE POSSIBLE À L'ENTREPRISE PRIVÉE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Le ministre peut-il confirmer à la Chambre que le gouvernement compte céder le CN à l'entreprise privée. Dans l'affirmative, peut-il nous dire ce que le gouvernement entend par là? Veut-il dire que tout service rentable du CN sera vendu en totalité ou en partie à des intérêts privés?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, si le gouvernement décide officiellement de vendre des actions de l'une ou l'autre partie de ses sociétés de la Couronne, il l'annoncera bien entendu en temps et lieu. Jusqu'à maintenant, le gouvernement a simplement demandé aux sociétés comme Air Canada et le CN d'améliorer le plus possible leur gestion, de chercher à rentabiliser leur entreprise et, en ce sens, d'imiter le secteur privé. Nous avons également dit que lorsqu'il y aurait lieu selon nous d'imposer des droits spéciaux à ces sociétés, il faudrait évaluer le coût de ces droits spéciaux et les acquitter de sorte que les sociétés de la Couronne ne soient pas obligées d'inclure ce coût dans les tarifs raisonnables imposés aux usagers pour rentabiliser leurs services. Voilà un ensemble de directives, qui peuvent nous amener